

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 23 septembre 2014 relatif à la création d'une annexe « Supplément au diplôme » pour les formations paramédicales d'infirmier, d'ergothérapeute, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et d'infirmier anesthésiste (JORF n° 0230 du 4 octobre 2014)

NOR : AFSH1419279A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier ;
Vu l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute ;
Vu l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale ;
Vu l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicure-podologue ;
Vu l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste ;
Vu l'avis du Haut Conseil des professions paramédicales en date du 9 juillet 2014 ;
Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes du 11 septembre 2014,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Une annexe VII « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier.

Une annexe VII « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute.

Une annexe VII « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Une annexe VIII « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicure-podologue.

Une annexe VI « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste.

Ces annexes sont publiées au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Art. 2. – Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 septembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'offre de soins :
La sous-directrice par intérim,
M. LENOIR-SALFATI

ANNEXE VII



SUPPLÉMENT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

| | | |
|-----|--|--|
| 1.1 | Nom patronymique: | |
| 1.2 | Prénom(s): | |
| 1.3 | Date de naissance: | |
| 1.4 | Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible): | |

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME

| | | |
|-----|---|--|
| 2.1 | Intitulé du diplôme: | Diplôme d'État d'infirmier. |
| 2.2 | Principaux domaines d'études couverts par le diplôme: | Sciences humaines, sociales et droit. Sciences biologiques et médicales. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes. Sciences et techniques infirmières, interventions. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière. Méthodes de travail. |
| 2.3 | Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme: | Ministère chargé de la santé. Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. |
| 2.4 | Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité: | |
| 2.5 | Nom et statut de l'établissement dispensant la formation: | |
| 2.6 | Langue(s) de formation/d'examen: | Français. |

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

| | | |
|-----|--------------------------------|--------------------------------------|
| 3.1 | Niveau du diplôme: | 180 crédits ECTS. |
| 3.2 | Durée officielle du programme: | 6 semestres. |
| 3.3 | Condition(s) d'accès: | Baccalauréat + épreuves d'admission. |

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RÉSULTATS OBTENUS

| | | |
|-----|--------------------------|--|
| 4.1 | Organisation des études: | (régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue |
| 4.2 | Exigences du programme: | L'infirmier ou l'infirmière donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu. L'infirmier ou l'infirmière participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé et de formation ou d'encadrement. |

| | |
|--|--|
| <p>Domaine de compétences 1 Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.</p> <p>Domaine de compétences 2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier.</p> | <p>L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.</p> <p>Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et les infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel.</p> <p>Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif.</p> <p>Les soins infirmiers, préventifs, curatifs ou palliatifs, intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade. Ils sont réalisés en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Ils ont pour objet, dans le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social. 2. De concourir à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions. 3. De participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes. 4. De contribuer à la mise en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis à l'initiative du ou des médecins prescripteurs. 5. De participer à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyen des soins palliatifs, et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage. <p>Relèvent du rôle propre de l'infirmier les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes.</p> <p>Dans ce cadre, l'infirmier a compétence pour prendre les initiatives et accomplir les soins qu'il juge nécessaires. Il identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectifs de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue. Il peut élaborer, avec la participation des membres de l'équipe soignante, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative. Il est chargé de la conception, de l'utilisation et de la gestion du dossier de soins infirmiers.</p> <p>Pour exercer ces fonctions, les compétences visées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – évaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique; – rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...); – identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution; – conduire un entretien de recueil de données; – repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé; – analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives; – élaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires; – évaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires; – élaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité; – hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations; – mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité; – adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées; – organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien; – accompagner et guider la personne dans son parcours de soins; – identifier les risques liés aux situations de soins et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées; – prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants; – argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...); – évaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires; |
|--|--|

| | |
|--|---|
| <p>Domaine de compétences 3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l’accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage; – adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps; – évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l’autonomie et à l’altération de la mobilité; – adapter et sécuriser l’environnement de la personne; – identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d’améliorer ou de maintenir son état physique et psychique; – évaluer l’évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins; |
| <p>Domaine de compétences 4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique ou thérapeutique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste; – préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d’hygiène et d’asepsie; – organiser l’administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l’observance et à la continuité des traitements; – mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d’une personne; – initier et adapter l’administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux; – conduire une relation d’aide thérapeutique; – utiliser, dans le cadre d’une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutique; – prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne; – anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d’aide technique; – prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques; – identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées; – synthétiser les informations afin d’en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...); |
| <p>Domaine de compétences 5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique; – accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d’apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement; – accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé: consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...; – concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées; – conduire une démarche d’éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives; – concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d’éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes; – choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l’acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients; |
| <p>Domaine de compétences 6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l’intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne; – accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte; – instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication; – rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d’une alliance thérapeutique; – informer une personne sur les soins en recherchant son consentement; – identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité; – conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées. |
| <p>Domaine de compétences 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle; – confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d’autres professionnels; – évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d’ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée; |

| | |
|--|---|
| <p>Domaine de compétences 8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.</p> <p>Domaine de compétences 9 Organiser et coordonner les interventions soignantes.</p> <p>Domaine de compétences 10 Informier, former des professionnels et des personnes en formation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques; – évaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité; – apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence; – identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique; – questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles; – identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement; – identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées; – utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles; – choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre; – rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite; – identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...); – organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences; – choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité; – coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile; – coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale; – coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins; – instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes; – organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral; – organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins; – organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants; – évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage; – superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques en tenant compte de leur niveau de compétences et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration; – transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique; – animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé. |
|--|---|

| | | | |
|---|------------------------------|--------------------------|--------------|
| 4.3 | Précisions sur le programme: | | |
| Enseignements/modules de formation | | Semestre de rattachement | Crédits ECTS |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 – Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier | | | |
| Santé, maladie, handicap, accidents de la vie | | S2 | 2 |
| Raisonnement et démarche clinique infirmière | | S1 | 2 |
| Raisonnement et démarche clinique infirmière | | S2 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC1: | | | 6 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 – Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers | | | |
| Projet de soins infirmiers | | S2 | 1 |
| Projet de soins infirmiers | | S3 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC2: | | | 2 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 – Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens | | | |
| Infectiologie hygiène | | S1 | 2 |
| Soins de confort et de bien-être | | S1 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | | 4 |

| DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 – Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique | | |
|--|---------|-----------|
| Biologie fondamentale | S1 | 1 |
| Cycles de la vie et grandes fonctions | S1 | 3 |
| Processus traumatiques | S1 | 2 |
| Processus inflammatoires et infectieux | S3 | 2 |
| Processus psychopathologiques | S2 | 2 |
| Processus psychopathologiques | S5 | 2 |
| Défaillances organiques et processus dégénératifs | S4 | 2 |
| Processus obstructifs | S3 | 2 |
| Processus tumoraux | S5 | 2 |
| Pharmacologie et thérapeutiques | S1 | 2 |
| Pharmacologie et thérapeutiques | S3 | 1 |
| Pharmacologie et thérapeutiques | S5 | 2 |
| Soins d'urgence | S2 | 1 |
| Soins d'urgence | S4 | 1 |
| Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical | S2 | 2 |
| Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical | S4 | 2 |
| Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical | S5 | 2 |
| Soins palliatifs et de fin de vie | S5 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC4: | | 33 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 5 – Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs | | |
| Santé publique et économie de la santé | S2 | 2 |
| Santé publique et économie de la santé | S3 | 3 |
| Soins éducatifs et préventifs | S3 | 2 |
| Soins éducatifs et préventifs | S4 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC5: | | 9 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 6 – Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins | | |
| Psychologie, sociologie, anthropologie | S1 | 3 |
| Psychologie, sociologie, anthropologie | S2 | 2 |
| Soins relationnels | S2 | 1 |
| Soins relationnels | S3 | 2 |
| Soins relationnels | S5 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC6: | | 9 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 7 – Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle | | |
| Soins infirmiers et gestion des risques | S2 | 1 |
| Soins infirmiers et gestion des risques | S4 | 1 |
| Législation, éthique, déontologie | S1 | 2 |
| Législation, éthique, déontologie | S4 | 3 |
| Qualité des soins et évaluation des pratiques | S6 | 3 |
| Total de crédits ECTS DC7: | | 10 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 8 – Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques | | |
| Initiation à la démarche de recherche | S4 | 2 |
| Initiation à la démarche de recherche | S6 | 2 |
| Anglais professionnel (unité transversale) | S1 à S6 | 2 |
| Méthodes de travail et TIC (unité transversale) | S1 | 10 |
| Total de crédits ECTS DC8: | | 16 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 9 – Organiser et coordonner des interventions soignantes | | |
| Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité | S3 | 1 |
| Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité | S5 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC9: | | 3 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation | | |
| Encadrement des professionnels de soin | S4 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC10: | | 2 |
| INTÉGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIÈRE | | |
| Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens | S1 | 2 |
| Évaluation d'une situation clinique | S2 | 2 |

| | | |
|---|----------|-----------|
| Communication et conduite de projet | S3 | 4 |
| Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires | S4 | 4 |
| Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins | S5 | 4 |
| Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles | S6 | 8 |
| UE optionnelle | S5 et S6 | 2 |
| Total de crédits ECTS intégration des savoirs: | | 26 |

| | | |
|--|--|-------------|
| Formation clinique/stages – Compétences 1 à 10 en situation: soins de courte durée; soins en santé mentale et en psychiatrie; soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation; soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie. | | ECTS |
| Semestre 1, 5 semaines, lieu à préciser: | | 5 |
| Semestre 2, 10 semaines, lieu à préciser: | | 10 |
| Semestre 3, 10 semaines, lieu à préciser: | | 10 |
| Semestre 4, 10 semaines, lieu à préciser: | | 10 |
| Semestre 5, 10 semaines, lieu à préciser: | | 10 |
| Semestre 6, 15 semaines, lieu à préciser: | | 15 |
| TOTAL de crédits ECTS formation clinique: | | 60 |
| TOTAL: | | 180 |
| 4.3.1 | Enseignements complémentaires (éventuellement) | |

4.4. *Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes: non applicable*

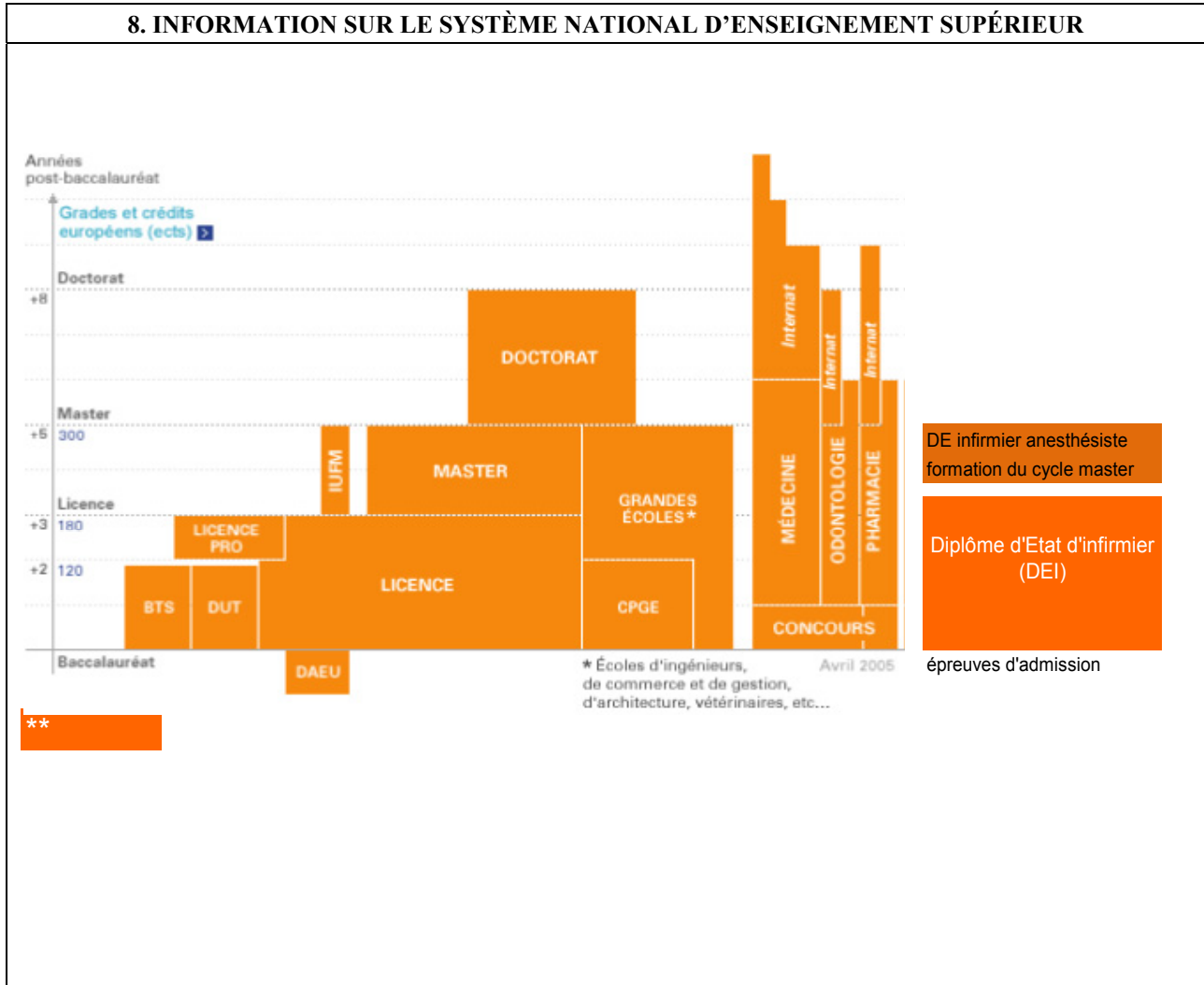
4.5. *Classification générale du diplôme: non applicable (mentions...)*

| 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME | | |
|--|---------------------------------------|--|
| 5.1 | Accès à un niveau d'études supérieur: | Admission sur dossier: formations du cycle Master. |
| 5.2 | Statut professionnel (si applicable): | RNCP: niveau 2 (nomenclature 1969); niveau 6 (nomenclature Europe). |

| 6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | | |
|---------------------------------|---|---|
| 6.1 | Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant: | Lieux de stage. Séjours à l'étranger. Régime des études. Implication en tant que représentant de promotion, engagement dans une association ou un projet étudiant. |
| 6.2 | Autres sources d'information: | Site de l'établissement: Site du ministère: www.sante.gouv.fr . |

| 7. CERTIFICATION DU SUPPLÉMENT | | |
|--------------------------------|----------------------------|--|
| 7.1 | Date: | |
| 7.2 | Signature: | |
| 7.3 | Qualité du signataire: | |
| 7.4 | Tampon ou cachet officiel: | |

8. INFORMATION SUR LE SYSTÈME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/agrandissement_media.php?media=215519

ANNEXE VII



SUPPLÉMENT AU DIPLOME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

| 1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME | |
|---|--|
| 1.1 | Nom patronymique: |
| 1.2 | Prénom(s): |
| 1.3 | Date de naissance: |
| 1.4 | Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible): |

| 2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME | | |
|--------------------------------|---|---|
| 2.1 | Intitulé du diplôme: | Diplôme d'État d'ergothérapeute. |
| 2.2 | Principaux domaines d'études couverts par le diplôme: | Sciences humaines, sociales et droit. Sciences médicales. Fondements et processus de l'ergothérapie. Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute. Méthodes de travail. Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute. |
| 2.3 | Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme: | Ministère chargé de la santé. Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. |
| 2.4 | Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité: | |
| 2.5 | Nom et statut de l'établissement dispensant la formation: | |
| 2.6 | Langue(s) de formation/d'examen: | Français. |

| 3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DU DIPLOME | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------------|
| 3.1 | Niveau du diplôme: | 180 crédits ECTS. |
| 3.2 | Durée officielle du programme: | 6 semestres. |
| 3.3 | Condition(s) d'accès: | Baccalauréat + épreuves d'admission. |

| 4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RÉSULTATS OBTENUS | | |
|---|--------------------------|--|
| 4.1 | Organisation des études: | (régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue |

Domaine de compétences 3

Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie.

1. Adapter l'activité en fonction des capacités et des réactions de la personne, du contexte et des exigences requises pour l'accomplissement de l'activité.
2. Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne ou du groupe de personnes.
3. Installer la personne de façon appropriée et ergonomique.
4. Concevoir, préconiser et réaliser des équipements et des matériels de confort, de prévention et de facilitation de l'activité et en vérifier la conformité.
5. Évaluer les effets des activités en tenant compte des conditions de sécurité, d'hygiène et des recommandations techniques des produits et des matériels et en assurer la traçabilité.
6. Mettre en œuvre les techniques en ergothérapie en vue de maintenir et améliorer les gestes fonctionnels :
 - techniques d'entraînement articulaire, musculaire, sensitif et sensoriel;
 - techniques de réafférentation proprioceptive, d'intégration motrice, cognitivo-sensorielle et relationnelle, de facilitation neuro-motrice, techniques cognitivo-comportementales et de stimulation cognitive;
 - techniques de guidance et d'accompagnement;
 - techniques de compensation et de remédiation.
7. Identifier les facteurs et mettre en œuvre les stratégies favorisant l'engagement des personnes dans l'activité et l'amélioration de leur autonomie.
8. Utiliser les techniques d'entraînement en vue de développer la tolérance à l'effort et à l'endurance.
9. Accompagner la personne dans le transfert de ses acquis fonctionnels et cognitifs dans son contexte de vie par des mises en situation écologique.
10. Conduire une relation d'aide thérapeutique comme base du processus d'intervention en ergothérapie.
11. Animer et conduire des groupes selon différentes techniques, analyser la dynamique relationnelle dans le groupe ou dans le système familial, professionnel, éducatif et social.
12. Faciliter et recueillir l'expression de la personne sur ses conflits internes lors de mises en situation d'activité.

Domaine de compétences 4

Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle (2) ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques.

1. Préconiser des adaptations, des aides techniques ou animalières et des assistances technologiques, et aménager l'environnement en conséquence pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement.
2. Concevoir l'orthèse provisoire, extemporanée, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, appropriée selon la prescription médicale et en tenant compte de la synthèse des informations contenues dans le dossier du patient et du diagnostic ergothérapeutique.
3. Choisir les matériels et matériaux requis pour l'intervention ergothérapeutique.
4. Installer confortablement la personne en vue de la fabrication de l'orthèse provisoire et mettre en place des éléments propres à la protection des téguments, à la sécurité et au confort.
5. Identifier les étapes de la réalisation des orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique et les fabriquer sans utiliser la technique du moulage, et adapter les orthèses de série ou provisoires et les aides techniques.
6. Évaluer la qualité et l'efficacité de l'appareillage, des aides techniques et des assistances technologiques et s'assurer de leur innocuité, notamment en situation d'activité.
7. Expliquer à la personne et à son entourage les buts, la réalisation, la surveillance, la maintenance, l'hygiène, l'usage et les effets indésirables de l'appareillage orthétique ou prothétique et de l'aide technique ou animalière et de l'assistance technologique.
8. Sélectionner et préconiser les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques en tenant compte du recueil d'information, de l'entretien, des évaluations préalables, et du projet de la personne et de l'avis de l'équipe médicale impliquée dans le suivi.
9. Expliquer la mise en place, l'utilisation et la surveillance des appareillages, des aides techniques et des assistances technologiques, au sein de la structure de soins puis dans le milieu ordinaire de vie.

Domaine de compétences 5

Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.

1. Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, y compris les attentes non verbalisées et repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe de personnes en vue de la mise en œuvre d'activités éducatives.
2. Adapter son comportement et sa pratique professionnelle à la fois à la personne ou au groupe de personnes et à l'entourage.
3. Déterminer pour des populations cibles, des actions de prévention, de conseil et d'éducation favorisant l'engagement dans l'activité pour promouvoir la santé.
4. Communiquer et développer des relations afin de soutenir la personne ou le groupe de personnes dans l'expression des besoins de santé.
5. Acquérir et développer une posture éducative notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec la personne ou le groupe de personnes.

| | |
|---|---|
| | <ol style="list-style-type: none"> 6. Concevoir et formaliser des démarches et des actions de conseil, d'éducation thérapeutique, de prévention et d'expertise répondant aux besoins d'activité et de participation de la population ciblée et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de l'état de santé. 7. Conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention à travers des actions pédagogiques individuelles et collectives, en utilisant des techniques et des outils pédagogiques pertinents qui facilitent l'acquisition des compétences et en suscitant l'investissement des personnes et de leur entourage dans des activités significatives et significatives. 8. Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d'apprentissage par une information et des conseils sur les troubles fonctionnels, l'éducation gestuelle, les gestes et postures non traumatisants, la prise de conscience d'un équilibre entre les différentes activités humaines. 9. Évaluer la démarche éducative et ses effets et apporter en conséquence des ajustements. 10. Adapter la démarche éducative aux situations interférant dans la gestion normale de l'état pathologique de la personne. 11. Conseiller les aidants et les partenaires en fonction de leurs connaissances et de leurs savoir-faire afin de faciliter l'activité et la participation sociale. 12. Collaborer avec différents groupes sociaux à la promotion de la santé et du bien-être de leurs membres par le biais de leur engagement dans des activités significatives et significatives. |
| <p>Domaine de compétences 6 Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir et écouter la personne ou un groupe de personnes en prenant en compte la demande, les histoires de vie et le contexte de la situation. 2. Identifier les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne ou du groupe de personnes. 3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et de leur profil psychologique. 4. Créer des temps d'échanges et d'analyse des situations d'intervention avec la personne ou les groupes de personnes en favorisant l'expression de chacun. 5. Rechercher et développer un climat de confiance avec la personne, l'entourage ou le groupe de personnes, négocier le contenu du programme personnalisé d'intervention, en vue d'une alliance thérapeutique. |
| <p>Domaine de compétences 7 Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser sa pratique professionnelle au regard des valeurs professionnelles, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution du monde de la santé, de la société, des modèles de pratique et de la culture des personnes concernées. 2. Évaluer les interventions en ergothérapie en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, et au regard des résultats de la recherche scientifique et de la satisfaction des bénéficiaires. 3. Adapter sa pratique professionnelle et réajuster les interventions thérapeutiques en fonction de l'analyse et de l'évaluation et selon la démarche qualité. 4. Développer une pratique visant à promouvoir les droits à la participation sociale liée à l'évolution de sciences et des techniques et analysée au regard d'une étude bénéfiques/risques. 5. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels afin de s'assurer que l'accent est mis sur l'activité, la performance dans les activités et la participation. 6. Identifier les domaines de formation personnelle à développer visant l'amélioration de l'ergothérapie. |
| <p>Domaine de compétences 8 Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux. 2. Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle. 3. Repérer les résultats de la recherche permettant d'argumenter une pratique fondée sur les preuves, garantissant une pratique actualisée et pertinente pour le client. 4. Formaliser et rédiger les procédures, protocoles et préconisations en ergothérapie à partir de la recherche documentaire. 5. Identifier les besoins de recherche relatifs à l'activité, l'ergothérapie et/ou la science de l'activité humaine et formuler des questions de recherche pertinentes. 6. Concevoir et conduire des études et travaux de recherche en équipe dans les domaines de l'ergothérapie et de la santé, en tenant compte des aspects éthiques dans un objectif d'amélioration de la qualité des prestations. 7. Élaborer des documents professionnels en vue de communication orale et écrite. |
| <p>Domaine de compétences 9 Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et avec les différents acteurs, notamment médicaux, dans le cadre de son champ professionnel, dans le but d'optimiser la qualité de l'intervention sanitaire et médico-sociale, et afin de faciliter l'activité et l'implication sociale. 2. Travailler en réseau et coordonner les actions ou les soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents. |

| | |
|---|---|
| <p>Domaine de compétences 10 Former et informer.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 3. Comprendre et appliquer les principes de gestion à leur lieu d'exercice professionnel incluant l'évaluation des coûts, l'administration des ressources et de l'équipement et la mise en place de programmes en ergothérapie. 4. Initier et mettre en place des partenariats afin de mobiliser l'ensemble des ressources contribuant à l'intervention en ergothérapie. 5. Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission selon les procédures, normes et réglementations en vigueur. 6. Organiser l'espace professionnel et le plateau technique et choisir du matériel adapté au service ou à la structure, et aux activités thérapeutiques. 7. Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks, des matériels et des consommables en recherchant notamment des informations sur les évolutions des matériels. 8. Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités. 9. Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et identifier les mesures à prendre. <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure. 2. Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation. 3. Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique. 4. Organiser des situations d'apprentissage pour les stagiaires. 5. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage. 6. Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité en expliquant les relations entre la performance dans les activités, la santé et le bien-être. 7. Prendre un rôle actif dans le développement, l'amélioration et la promotion de l'ergothérapie en s'appuyant sur les concepts théoriques de l'ergothérapie et plus spécifiquement le besoin d'agir des êtres humains et leurs performances dans les activités. |
|---|---|

| | | |
|--|------------------------------|--------------|
| 4.3 | Précisions sur le programme: | |
| Enseignements/modules de formation | Semestre de rattachement | Crédits ECTS |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 – Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique | | |
| Structures anatomiques et fonctions organiques | S1 | 4 |
| Structures anatomiques et fonctions organiques | S2 | 4 |
| Introduction à la démarche clinique, hygiène et pharmacologie | S1 | 2 |
| Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie | S1 | 2 |
| Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie | S1 | 2 |
| Méthodes et techniques d'évaluation | S1 | 3 |
| Méthodes et techniques d'évaluation | S2 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC1: | | 19 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 – Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement | | |
| Sociologie, anthropologie | S1 | 2 |
| Ergonomie | S2 | 2 |
| Ergothérapie et science de l'activité humaine | S1 | 3 |
| Modèles conceptuels | S2 | 2 |
| Techniques et outils d'aménagement de l'environnement | S2 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC2: | | 11 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 – Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie | | |
| Dysfonctionnement des appareils musculo-squelettique et tégumentaire | S1 | 3 |
| Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriel | S2 | 5 |
| Dysfonctionnement cognitif et psychique | S3 | 6 |
| Dysfonctionnement cardio-respiratoire et métabolique | S4 | 2 |
| Modèles d'analyse de l'activité | S3 | 3 |
| Médiation, relation et cadre thérapeutique | S3 | 2 |
| Techniques de positionnement | S4 | 1 |
| Techniques de rééducation et de réadaptation | S2 | 4 |
| Techniques de rééducation et de réadaptation | S4 | 6 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 32 |

| | | |
|---|----|-------------|
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 – Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques | | |
| Traitement orthétique | S4 | 3 |
| Aides humaines, techniques, animalières et mobilité | S1 | 3 |
| Total de crédits ECTS DC4: | | 6 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 5 – Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique | | |
| Santé publique | S5 | 2 |
| Techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie | S5 | 2 |
| Gestes et soins d'urgence | S5 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC5: | | 5 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 6 – Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie | | |
| Psychologie-psychologie et santé | S1 | 3 |
| Techniques et outils de relation et de communication | S3 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC6: | | 5 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 7 – Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle | | |
| Législation, déontologie, éthique | S5 | 3 |
| Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité | S5 | 2 |
| Méthodes et outils d'analyse de la qualité et traçabilité | S6 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC7: | | 7 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 8 – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques | | |
| Méthodes de travail et TIC | S1 | 2 |
| Méthodes de recherche | S4 | 2 |
| Initiation à la démarche de recherche | S5 | 2 |
| Initiation à la démarche de recherche | S6 | 2 |
| Anglais professionnel | S6 | 10 |
| UE optionnelle | S6 | 4 |
| Total de crédits ECTS DC8: | | 22 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 9 – Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs | | |
| Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute | S3 | 2 |
| Methodologie de projet | S3 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC9: | | 4 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 10 – Former et informer | | |
| Pédagogie | S5 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC10: | | 2 |
| INTÉGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE | | |
| Évaluation de situation, élaboration de diagnostic et conception d'un projet d'intervention | S2 | 4 |
| Conduite de relation, coordination et coopération | S3 | 4 |
| Conduite d'une intervention en ergothérapie | S4 | 6 |
| Démarche d'évaluation et de conseil, formation et information | S5 | 5 |
| Évaluation de la pratique professionnelle et recherche | S6 | 12 |
| Total de crédits ECTS DC: | | 31 |
| FORMATION CLINIQUE/STAGES – Compétences 1 à 10 en situation: soins de suite et de réadaptation, de courte ou longue durée; soins en santé mentale (psychiatrie, pédo-psychiatrie, géronto-psychiatrie, psycho-gériatrie); intervention sur des lieux de vie (domicile, hébergement, travail, scolarité, loisirs) | | ECTS |
| Semestre 2, 4 semaines, lieu à préciser: | | 4 |
| Semestre 3, 8 semaines, lieu à préciser: | | 8 |
| Semestre 4, 8 semaines, lieu à préciser: | | 8 |
| Semestre 5, 8 semaines, lieu à préciser: | | 8 |
| Semestre 6, 8 semaines, lieu à préciser: | | 8 |
| TOTAL de crédits ECTS formation clinique: | | 36 |
| TOTAL: | | 180 |

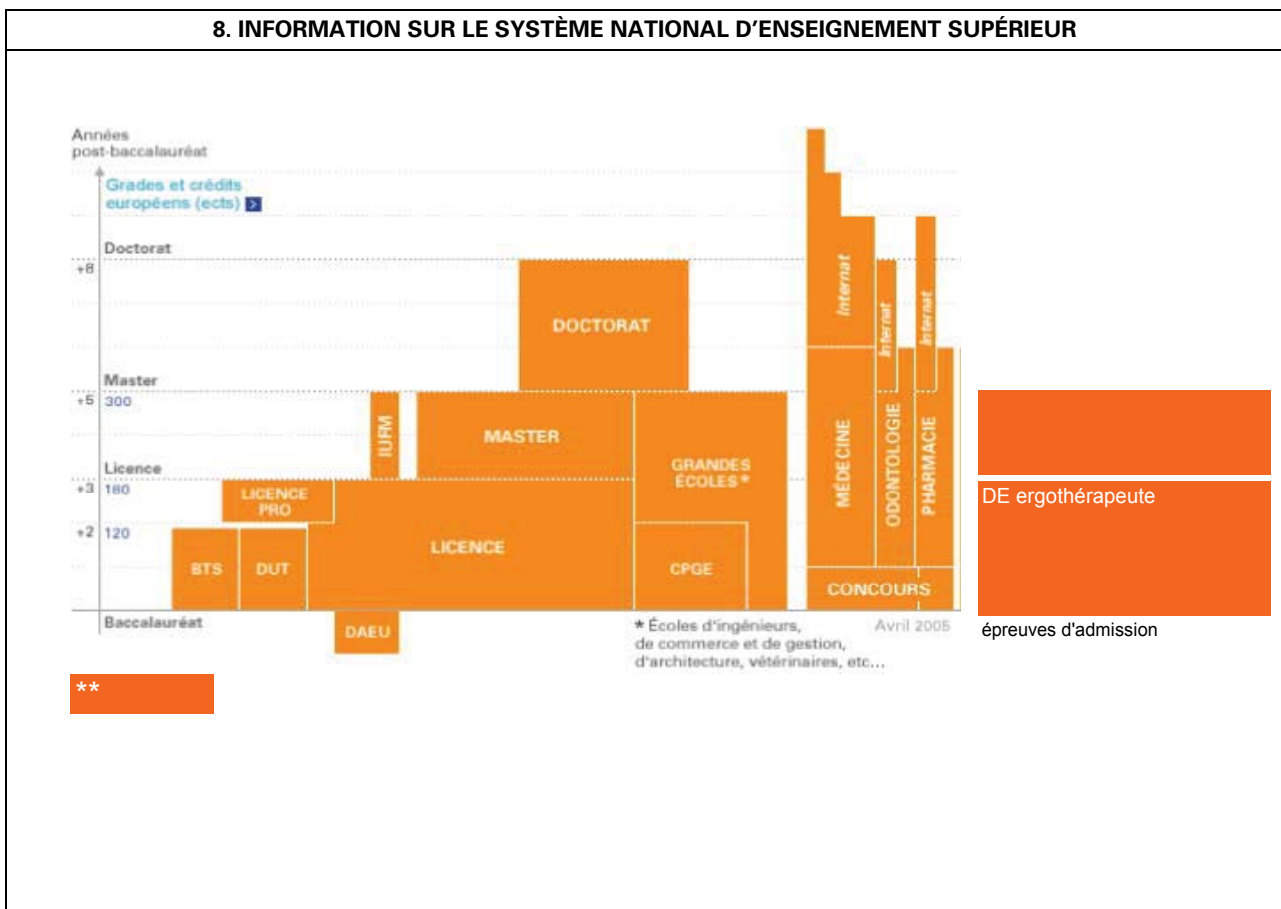
4.4. *Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes: non applicable*

4.5. *Classification générale du diplôme: non applicable (mentions...)*

| 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME | | |
|--|---------------------------------------|--|
| 5.1 | Accès à un niveau d'études supérieur: | Admission sur dossier: formations du cycle Master. |
| 5.2 | Statut professionnel (si applicable): | RNCP: niveau 2 (nomenclature 1969); niveau 6 (nomenclature Europe). |

| 6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | | |
|---------------------------------|---|---|
| 6.1 | Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant: | Lieux de stage. Séjours à l'étranger. Régime des études. Implication en tant que représentant de promotion, engagement dans une association ou un projet étudiant. |
| 6.2 | Autres sources d'information: | Site de l'établissement: Site du ministère: www.sante.gouv.fr |

| 7. CERTIFICATION DU SUPPLÉMENT | | |
|--------------------------------|----------------------------|--|
| 7.1 | Date: | |
| 7.2 | Signature: | |
| 7.3 | Qualité du signataire: | |
| 7.4 | Tampon ou cachet officiel: | |



http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/agrandissement_media.php?media=215519

ANNEXE VII



SUPPLÉMENT AU DIPLÔME D'ÉTAT DE MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

| | | |
|-----|--|--|
| 1.1 | Nom patronymique: | |
| 1.2 | Prénom(s): | |
| 1.3 | Date de naissance: | |
| 1.4 | Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible): | |

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME

| | | |
|-----|---|---|
| 2.1 | Intitulé du diplôme: | Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale. |
| 2.2 | Principaux domaines d'études couverts par le diplôme: | Sciences humaines, sociales et droit. Sciences de la matière et de la vie, sciences médicales. Sciences et techniques, fondements et méthodes en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles. Sciences et techniques, interventions en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles. Outils et méthodes de travail. Intégration des savoirs et posture professionnelle. |
| 2.3 | Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme: | Ministère chargé de la santé. Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. |
| 2.4 | Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité: | |
| 2.5 | Nom et statut de l'établissement dispensant la formation: | |
| 2.6 | Langue(s) de formation/d'examen: | Français. |

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

| | | |
|-----|--------------------------------|--------------------------------------|
| 3.1 | Niveau du diplôme: | 180 crédits ECTS. |
| 3.2 | Durée officielle du programme: | 6 semestres. |
| 3.3 | Condition(s) d'accès: | Baccalauréat + épreuves d'admission. |

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RÉSULTATS OBTENUS

| | | |
|-----|--------------------------|--|
| 4.1 | Organisation des études: | (régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue |
|-----|--------------------------|--|

| | | |
|------------|---|--|
| <p>4.2</p> | <p>Exigences du programme :</p> <p>Domaine de compétences 1 Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser.</p> <p>Domaine de compétences 2 Mettre en œuvre les soins à visée diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins.</p> <p>Domaine de compétences 3 Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique.</p> <p>Domaine de compétences 4 Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public.</p> | <p>Les manipulateurs d'électroradiologie médicale réalisent des actes relevant de l'imagerie médicale, de la médecine nucléaire, des explorations fonctionnelles et de la radiothérapie qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.</p> <p>Le manipulateur d'électroradiologie médicale exerce les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueil de la personne soignée et recueil des données; - information de la personne soignée et mise en œuvre des soins dans le cadre de la continuité des soins; - réalisation de soins à visée diagnostique et thérapeutique dans le champ de l'imagerie, la médecine nucléaire, la radiothérapie et les explorations fonctionnelles; - exploitation, gestion et transfert des données et images; - mise en œuvre des mesures de radioprotection; - mise en œuvre des mesures liées à la qualité et à la prévention des risques; - organisation des activités et gestion administrative; - contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits; - formation et information des professionnels et étudiants; - veille professionnelle et recherche. <p>Pour exercer ces fonctions les compétences visées sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer la situation clinique de la personne soignée en lien avec les informations du dossier patient et les autres informations disponibles; - analyser les risques liés à la situation clinique de la personne soignée au regard de l'examen ou du traitement à réaliser et apprécier l'opportunité d'un avis médical; - utiliser les outils pertinents d'évaluation de l'état clinique; - analyser les éléments de la prescription médicale et identifier la compatibilité et la cohérence des informations compte tenu de la situation clinique; - identifier et rechercher les informations nécessaires à l'acte; - identifier et évaluer une situation d'urgence et déterminer les mesures à prendre; - évaluer la douleur et déterminer les mesures à prendre; - déterminer les soins à réaliser en fonction des prescriptions, des protocoles et des informations recueillies, pour assurer la continuité des soins; - déterminer les modalités de réalisation des soins en imagerie médicale, en médecine nucléaire, en radiothérapie, en explorations fonctionnelles; - choisir les matériels et dispositifs médicaux nécessaires à la réalisation de l'acte dans les différents domaines; - mettre en œuvre et conduire des activités de soins en fonction des prescriptions, des protocoles et des informations recueillies, pour assurer la continuité des soins; - mettre en œuvre les gestes et soins d'urgence dans le respect des bonnes pratiques, des prescriptions, procédures et protocoles; - réaliser les actes d'imagerie médicale conformément aux prescriptions et aux protocoles; - réaliser les actes de médecine nucléaire conformément aux prescriptions et aux protocoles; - réaliser les actes de radiothérapie conformément aux prescriptions, aux plans de traitement et aux protocoles. - réaliser les actes d'explorations fonctionnelles conformément aux prescriptions et aux protocoles; - mettre sous une forme appropriée et administrer les produits de contraste et/ou les médicaments nécessaires à la réalisation de l'acte; - mettre sous une forme appropriée et administrer les radiopharmaceutiques; - préparer les sources radioactives destinées à la curiethérapie; - préparer le matériel et assister l'intervenant dans le cadre de la réalisation des actes invasifs; - appliquer les procédures de préparation en radiothérapie (contention, repérage, simulation, modificateurs de faisceau); - évaluer la qualité de l'acquisition des données dans les différents domaines; - évaluer la conformité de la séance au plan de traitement aux différentes étapes; - sélectionner les informations pertinentes à tracer et à transmettre dans le respect de l'éthique, du droit du patient et des règles professionnelles pour assurer la continuité des soins; - traiter et exploiter les données et images en utilisant les logiciels de traitement; - sélectionner les données et images à transférer sur le système de stockage et d'archivage; - appliquer les normes et les protocoles d'archivage; - utiliser les matériels et logiciels de transfert et d'archivage de données et d'images; - exploiter les données de dosimétrie en radiothérapie pour paramétrer la séance. - analyser l'ensemble des paramètres et optimiser les doses d'exposition lors d'investigations radiologiques pour la personne soignée; - choisir les moyens de radioprotection adaptés; - appliquer les procédures de dosimétrie et de radioprotection; - appliquer les procédures de traçabilité des doses délivrées et indicateurs de doses; - informer et conseiller le patient en matière de radioprotection; |
|------------|---|--|

| | |
|--|--|
| <p>Domaine de compétences 5 Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - informer le personnel et le public en matière de radioprotection; - mettre en œuvre les mesures de sécurité à prendre en cas d'incident ou d'accident de contamination radioactive; - appliquer les procédures de gestion des radionucléides de leur réception à leur élimination; - évaluer le respect des règles de radioprotection, identifier et traiter les non-conformités; - identifier et mettre en œuvre les mesures et tests relatifs à l'opérationnalité et aux contrôles qualité des équipements et dispositifs médicaux dans son domaine de responsabilité; - identifier les informations spécifiques pour le relevé et la traçabilité des dispositifs médicaux et des produits pharmaceutiques; - mettre en œuvre règles liées aux différentes vigilances; - mettre en œuvre les protocoles et règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie au cours des examens et traitements; - mettre en œuvre les règles liées à la protection de l'environnement; - appliquer les procédures liées aux champs magnétiques (exposition des personnes et introduction de matériels ferromagnétiques); - mettre en œuvre des techniques et des pratiques adaptées en matière d'ergonomie et de sécurité lors de la manutention de la personne soignée; - identifier et mettre en œuvre les modalités de soins concourant à la bienveillance de la personne soignée; - identifier et évaluer les risques associés à l'activité et mettre en œuvre les ajustements nécessaires; - identifier, signaler et analyser les événements indésirables; - identifier et mettre en œuvre les actions correctrices et en rendre compte; |
| <p>Domaine de compétences 6 Conduire une relation avec la personne soignée.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - évaluer le degré de compréhension des informations par la personne soignée et les accompagnants; - conduire une communication adaptée à la personne soignée en fonction de la situation identifiée et de la stratégie de prise en charge définie par l'équipe pluriprofessionnelle; - établir une relation de confiance; - mettre en œuvre une démarche d'accompagnement et de soutien de la personne en fonction de l'acte et de la situation clinique; - conduire une démarche de conseil et d'éducation, de prévention en lien avec les investigations et traitements et former la personne soignée sur les soins en recherchant son consentement; |
| <p>Domaine de compétences 7 Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle; - confronter sa pratique à celles de ses pairs ou d'autres professionnels; - évaluer les soins et la prise en charge globale du patient au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, de radioprotection, d'ergonomie et de satisfaction de la personne soignée; - analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et techniques; - identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique; - actualiser ses connaissances et ses pratiques professionnelles en utilisant les différents moyens à disposition (formation continue, collaboration interdisciplinaire, projets en réseaux...); |
| <p>Domaine de compétences 8 Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - programmer les examens et les traitements; - coordonner son activité avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les autres professionnels de santé; - collaborer avec les différents acteurs; - adapter l'organisation des activités en fonction des ressources à disposition, des besoins et des demandes programmées ou non; - organiser la mise à disposition de l'ensemble du matériel, dispositifs médicaux et matériels d'urgence et de réanimation; - organiser et mettre en œuvre l'entretien et la maintenance journalière de certains équipements dans le respect des procédures; - identifier l'ensemble des informations à recueillir pour le relevé et la traçabilité de l'activité; - assurer la gestion des flux et des stocks des matériels, produits et dispositifs médicaux au niveau du poste de travail; |
| <p>Domaine de compétences 9 Informer et former.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - organiser l'accueil et l'information des professionnels et personnes en formation; - organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants et des stagiaires; - évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage; - transférer ses savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé; |
| <p>Domaine de compétences 10 Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - questionner, traiter et analyser des données scientifiques et/ou professionnelles; - identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement; |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> – identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées; – choisir des méthodes et des outils d’investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre; – réaliser des publications, études et travaux de recherche dans le domaine professionnel. |
|--|---|

| | | |
|---|------------------------------|--------------|
| 4.3 | Précisions sur le programme: | |
| Enseignements/modules de formation | Semestre de rattachement | Crédits ECTS |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 – Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser | | |
| Biologie cellulaire et moléculaire | S1 | 1 |
| Physiologie générale, physiologie, sémiologie et pathologie ostéo-articulaire | S1 | 2 |
| Physiologie, sémiologie et pathologie digestives et uro-néphrologiques | S2 | 2 |
| Physiologie, sémiologie et pathologies vasculaires, cardiaques, respiratoires, ORL | S3 | 2 |
| Physiologie, sémiologie et pathologie du système nerveux central et périphérique et psychiatriques | S4 | 2 |
| Physiologie, sémiologie et pathologie endocriniennes et de la reproduction, gynécologie et obstétrique | S4 | 2 |
| Oncologie | S1 | 1 |
| Concepts de soins et raisonnement clinique | S1 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC1: | | 13 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 – Mettre en œuvre les soins à visée diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins | | |
| Anatomie générale et des membres | S1 | 2 |
| Anatomie du tronc (thorax, abdomen et pelvis) | S2 | 3 |
| Anatomie de la tête, du cou et du système nerveux central | S3 | 3 |
| Physique fondamentale | S1 | 2 |
| Physique appliquée: Introduction aux techniques d’imagerie et numérisation | S1 | 2 |
| Physique appliquée et technologie en imagerie radiologique | S1 | 3 |
| Physique appliquée et technologie en remnographie | S3 | 2 |
| Physique appliquée et technologie en médecine nucléaire et radiothérapie interne vectorisée | S2 | 2 |
| Physique appliquée et technologie en ultrasonographie et en explorations électrophysiologiques | S3 | 1 |
| Physique appliquée et technologie en radiothérapie | S2 | 2 |
| Pharmacologie – Les médicaments diagnostiques et radiopharmaceutiques | S2 | 2 |
| Techniques de soins | S1 | 2 |
| Gestes et soins d’urgence | S2 | 1 |
| Explorations radiologiques de projection | S1 | 2 |
| Explorations radiologiques de projection | S2 | 2 |
| Explorations scanographiques | S3 | 2 |
| Explorations scanographiques | S4 | 2 |
| Explorations en remnographie | S4 | 2 |
| Explorations en remnographie | S5 | 2 |
| Imagerie vasculaire et interventionnelle | S6 | 3 |
| Radiothérapie externe et curiethérapie | S4 | 2 |
| Radiothérapie externe et curiethérapie | S5 | 2 |
| Explorations et traitements en médecine nucléaire | S3 | 2 |
| Explorations et traitements en médecine nucléaire | S5 | 2 |
| Explorations d’électrophysiologie et ultrasonores | S4 | 2 |
| Spécificités de la prise en charge du nouveau-né et de l’enfant en explorations radiologiques et remnographiques | S5 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC2: | | 53 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 – Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique | | |
| Réseaux d’images et de données | S5 | 1 |
| Introduction à la radiothérapie et dosimétrie | S3 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 3 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 – Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public | | |
| Radioprotection: principes fondamentaux, radiobiologie | S1 | 2 |
| Radioprotection des patients, des travailleurs, du public | S5 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC4: | | 4 |

| | | |
|--|---------|-------------|
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 5 – Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins | | |
| Hygiène et prévention des infections | S1 | 2 |
| Démarche qualité et gestion des risques | S5 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC5: | | 4 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 6 – Conduire une relation avec la personne soignée | | |
| Psychologie, sociologie, anthropologie | S1 | 1 |
| Relation de soin et communication avec la personne soignée | S3 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC6: | | 3 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 7 – Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles | | |
| Santé publique et économie de la santé | S2 | 2 |
| Législation, éthique, déontologie | S2 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC7: | | 4 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 8 – Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé | | |
| Organisation de l'activité et interprofessionnalité | S6 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC8: | | 1 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 9 – Informer et former | | |
| Psychologie, pédagogie, sociologie, anthropologie | S3 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC9: | | 2 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 10 – Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles | | |
| Langue vivante (anglais) | S1 à S6 | 6 |
| Méthode de travail et techniques de l'information et de la communication | S2 | 2 |
| Initiation à la recherche | S4 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC10: | | 10 |
| INTÉGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE | | |
| Évaluation de la situation clinique | S2 | 1 |
| Mise en œuvre d'explorations d'imagerie radiologiques et de médecine nucléaire | S3 | 3 |
| Mise en œuvre d'explorations en remnographie et de séances de radiothérapie | S4 | 3 |
| Mise en œuvre d'explorations d'imagerie et de séances de radiothérapie | S5 | 3 |
| Gestion de données et images | S5 | 2 |
| Encadrement des étudiants et professionnels en formation | S6 | 2 |
| Organisation du travail, analyse des pratiques et recherche professionnelle | S6 | 8 |
| Mise en œuvre d'intervention en fonction du projet professionnel (unité d'enseignement optionnelle) | S6 | 1 |
| Total de crédits ECTS intégration des savoirs: | | 23 |
| Formation clinique/stages – Compétences 1 à 10 en situation: soins en unité clinique; imagerie de projection; scanographie; imagerie par résonance magnétique; imagerie vasculaire et interventionnelle; radiothérapie; médecine nucléaire; explorations électrophysiologiques ou d'échographie | | ECTS |
| Semestre 1, 6 semaines, lieu à préciser: | | 6 |
| Semestre 2, 8 semaines, lieu à préciser: | | 8 |
| Semestre 3, 8 semaines, lieu à préciser: | | 8 |
| Semestre 4, 12 semaines, lieu à préciser: | | 12 |
| Semestre 5, 12 semaines, lieu à préciser: | | 12 |
| Semestre 6, 14 semaines, lieu à préciser: | | 14 |
| Total de crédits ECTS formation clinique: | | 60 |
| TOTAL: | | 180 |

4.4. *Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes: non applicable*

4.5. *Classification générale du diplôme: non applicable (mentions...)*

| 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME | | |
|---|---------------------------------------|--|
| 5.1 | Accès à un niveau d'études supérieur: | Admission sur dossier: formations du cycle Master. |
| 5.2 | Statut professionnel (si applicable): | RNCP: niveau 2 (nomenclature 1969); niveau 6 (nomenclature Europe). |

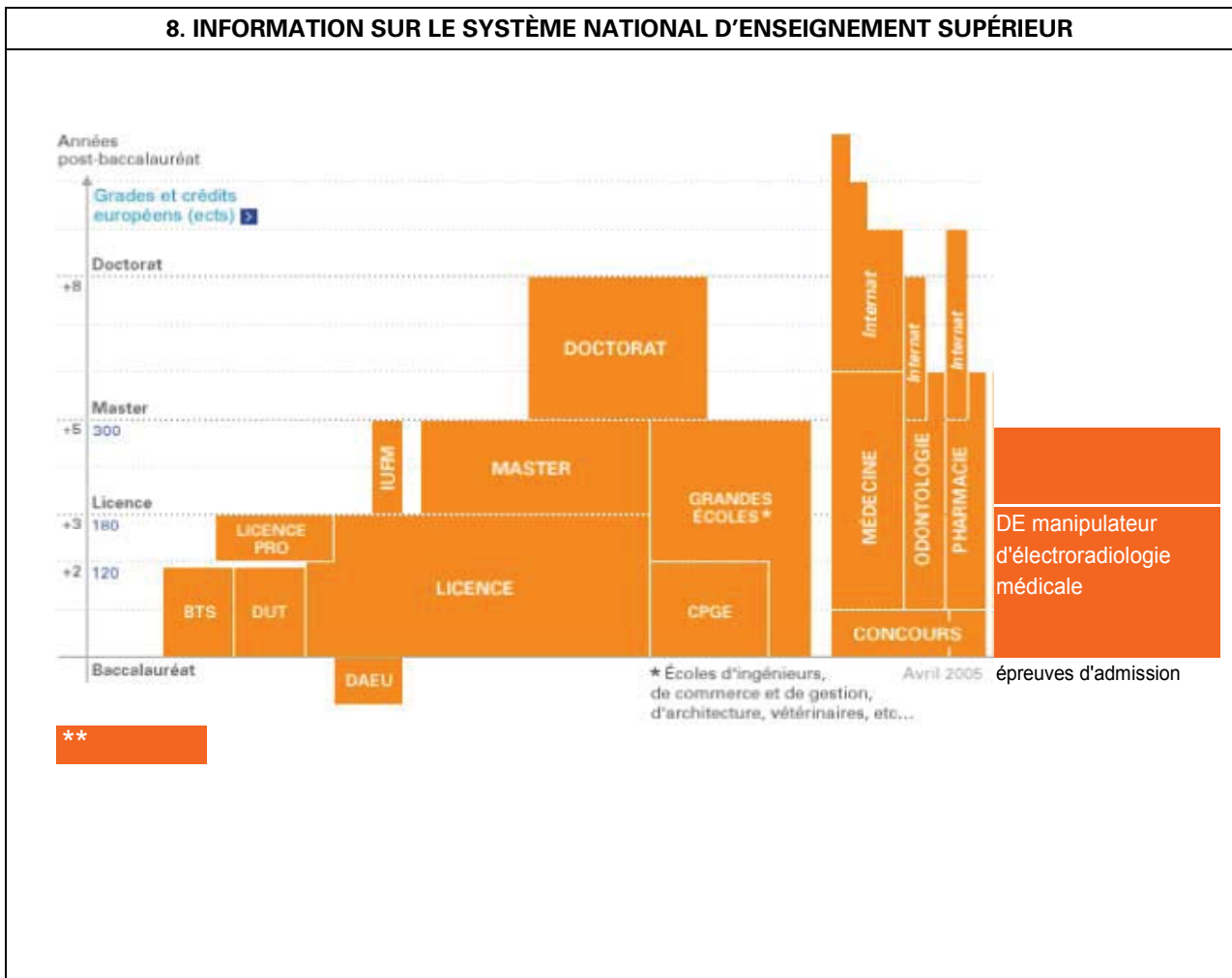
6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

| | | |
|-----|---|---|
| 6.1 | Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant: | Lieux de stage. Séjours à l'étranger. Régime des études. Implication en tant que représentant de promotion, engagement dans une association ou un projet étudiant. |
| 6.2 | Autres sources d'information: | Site de l'établissement: Site du ministère : www.sante.gouv.fr . |

7. CERTIFICATION DU SUPPLÉMENT

| | | |
|-----|----------------------------|--|
| 7.1 | Date: | |
| 7.2 | Signature: | |
| 7.3 | Qualité du signataire: | |
| 7.4 | Tampon ou cachet officiel: | |

8. INFORMATION SUR LE SYSTÈME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/agrandissement_media.php?media=215519

ANNEXE VI



SUPPLÉMENT AU DIPLÔME D'ÉTAT DE PÉDICURE-PODOLOGUE

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

| 1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME | | |
|---|--|--|
| 1.1 | Nom patronymique: | |
| 1.2 | Prénom(s): | |
| 1.3 | Date de naissance: | |
| 1.4 | Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible): | |

| 2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME | | |
|--------------------------------|---|--|
| 2.1 | Intitulé du diplôme: | Diplôme d'Etat de pédicure podologue |
| 2.2 | Principaux domaines d'études couverts par le diplôme: | Sciences physiques, médicales et biologiques. Sciences humaines, sociales, droit et gestion. Sciences et fondements de la pédicurie-podologie. Pratiques cliniques et thérapeutiques en pédicurie-podologie. Méthodes et outils de travail. Intégration des savoirs et développement professionnel du pédicure-podologue. |
| 2.3 | Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme: | Ministère chargé de la santé. Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. |
| 2.4 | Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité: | |
| 2.5 | Nom et statut de l'établissement dispensant la formation: | |
| 2.6 | Langue(s) de formation/d'examen: | Français. |

| 3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------------|
| 3.1 | Niveau du diplôme: | 180 crédits ECTS. |
| 3.2 | Durée officielle du programme: | 6 semestres. |
| 3.3 | Condition(s) d'accès: | Baccalauréat + épreuves d'admission. |

| 4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RÉSULTATS OBTENUS | | |
|---|--------------------------|---|
| 4.1 | Organisation des études: | (régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue |
| 4.2 | Exigences du programme: | Le pédicure-podologue intervient sur les troubles cutanés, morphostatiques et dynamiques du pied et des affections unguéales du pied, en tenant compte de la statique et de la dynamique du pied et en tenant compte des interactions avec l'appareil locomoteur. |

| | |
|--|--|
| <p>Domaine de compétences 1 Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie-podologie.</p> <p>Domaine de compétences 2 Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicurie-podologie.</p> <p>Domaine de compétences 3 Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicurie-podologie.</p> | <p>Le pédicure-podologue prescrit, confectionne ou adapte des dispositifs médicaux podologiques externes. Il prescrit et applique des topiques et des pansements. Le pédicure-podologue réalise des activités en matière de prévention, de formation, d'encadrement, d'éducation et de recherche.</p> <p>Le pédicure-podologue exerce les fonctions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> – accueil du patient, recueil de données et d'informations, examen clinique et diagnostic en pédicurie-podologie; – soins et interventions en pédicurie-podologie; – conseil, éducation, prévention et dépistage en pédicurie-podologie et en santé publique; – coordination et organisation des activités, des soins et de la traçabilité; – gestion des ressources; – veille professionnelle, formation tout au long de la vie, études et recherches en pédicurie podologie; – formation et information des professionnels et des futurs professionnels. <p>Pour exercer ces fonctions les compétences visées sont:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser la demande, identifier les besoins et les attentes du patient. 2. Observer et évaluer les troubles cutanés, morpo statiques et dynamiques du pied et des affections unguéales du pied, en tenant compte de la statique et de la dynamique du pied et en tenant compte des interactions avec l'appareil locomoteur. 3. Identifier les niveaux d'autonomie de la personne en fonction des différents contextes, des liens de dépendance internes ou externes notamment. 4. Identifier les capacités de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne et/ou de l'entourage. 5. Identifier et évaluer les risques. 6. Choisir et utiliser les outils, tests, épreuves, échelles de mesures pour mener les évaluations, notamment les outils de dépistage de première intention. 7. Évaluer la douleur. 8. Analyser les habitudes de chaussage du patient. 9. Repérer les signes cliniques pouvant être en lien avec des affections d'ordre systémique nécessitant une intervention médicale. 10. Apprécier les situations nécessitant l'intervention d'autres professionnels pour des examens complémentaires. 11. Choisir, organiser, hiérarchiser et synthétiser les données recueillies. 12. Formuler un diagnostic dans le domaine de la pédicurie podologie en prenant en compte les données de l'examen clinique et les résultats des différents examens complémentaires. <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer et formaliser un projet thérapeutique en fonction du diagnostic, du consentement éclairé du patient et en tenant compte de l'état général du patient et de son environnement. 2. Déterminer les topiques et/ou les dispositifs médicaux appropriés. 3. Élaborer des objectifs et identifier les composantes de l'intervention à réaliser. 4. Identifier les critères d'évolution du projet thérapeutique en fonction de la pathologie et de son risque. 5. Adapter le projet en le mettant en lien avec la prise en charge multidisciplinaire du patient. 6. Évaluer les capacités du patient et identifier les soins qu'il peut réaliser lui-même 7. Évaluer l'efficacité du projet thérapeutique et identifier les ajustements nécessaires. 8. Prévoir les mesures appropriées en situation complexe et/ou en situation d'urgence. <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser et adapter les conditions et les ressources nécessaires au bon déroulement de l'intervention. 2. Réaliser l'intervention en appliquant les recommandations pour la pratique clinique en vigueur notamment dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité en intégrant les protocoles adéquats. 3. Mettre en œuvre, adapter et évaluer les activités thérapeutiques en fonction des affections à traiter. 4. Prescrire et appliquer des topiques et des dispositifs médicaux podologiques externes en fonction du diagnostic. 5. Identifier les risques liés au patient et à l'activité thérapeutique et mettre en œuvre les mesures préventives et/ou correctives adaptées, y compris en situation d'urgence. 6. Organiser les traçabilités des activités thérapeutiques réalisées et la matériovigilance. 7. Choisir les matériels et matériaux requis pour l'intervention. 8. Concevoir, fabriquer et adapter les dipositifs médicaux podologiques externes au pied du patient, à son chaussage et à son chaussant. |
|--|--|

| | |
|---|---|
| <p>Domaine de compétences 4 Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention en pédicurie-podologie et en santé publique.</p> | <p>9. Informer le patient et son entourage sur les buts, la réalisation, le suivi, l'entretien, l'hygiène, l'usage et les effets indésirables des dispositifs médicaux podologiques externes.</p> <p>10. Identifier le chaussage et le chaussant adaptés.</p> <p>1. Évaluer les conséquences des principales affections chroniques ou liées aux différents âges de la vie sur la santé du pied.</p> <p>2. Repérer les besoins et les demandes des personnes en lien avec les problèmes de podologie et de santé publique.</p> <p>3. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention en podologie par des actions pédagogiques individuelles et collectives.</p> <p>4. Informer et conseiller de façon individuelle ou collective des personnes sur le dépistage des troubles fonctionnels et des facteurs de risques en santé et leur prise en charge.</p> <p>5. Concevoir et mettre en œuvre un projet d'éducation thérapeutique adapté à la pathologie, et notamment des actions permettant de diminuer le risque podologique spécifique de certaines affections chroniques ou liées aux différents âges de la vie.</p> <p>6. Sélectionner des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les personnes.</p> <p>7. Évaluer les résultats et réajuster les actions éducatives.</p> |
| <p>Domaine de compétences 5 Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention.</p> | <p>1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de communication propices à l'intervention, en tenant compte du niveau de compréhension de la personne.</p> <p>2. Accueillir et écouter une personne en prenant en compte sa demande et le contexte de la situation.</p> <p>3. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique.</p> <p>4. Créer des temps d'échanges et d'analyse des situations pour informer le patient sur les actes diagnostiques et thérapeutiques et recueillir son adhésion et son consentement notamment en cas de traitement douloureux prévisible.</p> <p>5. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et de leur profil psychologique.</p> |
| <p>Domaine de compétences 6 Évaluer et améliorer sa pratique professionnelle.</p> | <p>1. Observer, formaliser et expliciter sa pratique professionnelle.</p> <p>2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels.</p> <p>3. Évaluer les interventions en pédicurie-podologie en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, d'ergonomie au regard des résultats de la recherche scientifique et de la satisfaction des bénéficiaires.</p> <p>4. Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution des sciences et des techniques, de la réglementation, de la déontologie et de l'éthique.</p> <p>5. Évaluer l'application des règles de traçabilité, d'hygiène et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, utilisation, circulation, élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux [DASRI] ...) et identifier toute non-conformité.</p> <p>6. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique en établissant une progression dans les acquisitions et les apprentissages à mettre en place.</p> <p>7. Évaluer la qualité, l'efficacité et l'innocuité des dispositifs médicaux podologiques externes et des activités thérapeutiques.</p> |
| <p>Domaine de compétences 7 Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.</p> | <p>1. Questionner, traiter, analyser des données professionnelles et élaborer une problématique.</p> <p>2. Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux.</p> <p>3. Sélectionner, analyser, synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa documentation professionnelle.</p> <p>4. Repérer les résultats de la recherche permettant d'argumenter une pratique fondée sur les preuves.</p> <p>5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation, notamment des outils statistiques et les mettre en œuvre.</p> <p>6. Interpréter les résultats de l'investigation et les confronter aux connaissances existantes.</p> <p>7. Élaborer et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et écrite.</p> <p>8. Formaliser et rédiger les procédures, protocoles et préconisations en pédicurie-podologie à partir de la recherche documentaire.</p> |
| <p>Domaine de compétences 8 Gérer une structure et ses ressources.</p> | <p>1. Élaborer et gérer un budget dans le cadre d'une structure.</p> <p>2. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.</p> <p>3. Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène/sécurité/accessibilité et identifier les mesures à prendre.</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Domaine de compétences 9 Coopérer avec d'autres professionnels.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 4. Organiser l'espace professionnel et le plateau technique. 5. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités. 6. Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables en recherchant notamment des informations sur les évolutions des matériels. 7. Organiser la désinfection des locaux et des matériels et la stérilisation de l'instrumentation. 8. Organiser les circuits de déchets. 9. Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités. 10. Utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...). 11. Gérer le personnel du cabinet en appliquant les règles de gestion administrative. |
| <p>Domaine de compétences 10 Informer et former des professionnels et des personnes en formation.</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les acteurs de la prise en charge en vue de transmettre les informations pertinentes. 2. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité. 3. Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission. 4. Coopérer, dans le cadre de la coordination des activités et des soins auprès de la personne, avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile en fonction des domaines de compétences. 5. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences. 6. Travailler en réseau et coordonner les actions ou les soins avec les aidants, l'équipe médicale et paramédicale, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents. 7. Établir une coopération interprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale. |
| | <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins. 2. Animer des séances de formation et d'information autour de la prise en charge des personnes en podologie. 3. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants. 4. Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation. 5. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage. 6. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique. 7. Communiquer en public, exprimer un point de vue, confronter, argumenter, étayer son discours et construire un abstract. 8. Communiquer en langue anglaise dans des échanges professionnels nationaux et internationaux. |

| | | | |
|---|------------------------------|--------------------------|--------------|
| 4.3 | Précisions sur le programme: | | |
| Enseignements/modules de formation | | Semestre de rattachement | Crédits ECTS |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 – Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie-podologie | | | |
| Physique et biomécanique fondamentales et appliquées | | S1 | 1 |
| Biologie fondamentale | | S1 | 1 |
| Anatomie, physiologie, biomécanique et cinésiologie du système locomoteur | | S1 | 2 |
| Anatomie, physiologie, biomécanique et cinésiologie du système locomoteur | | S2 | 2 |
| Anatomie et physiologie du système neuromusculaire | | S2 | 2 |
| Anatomie, physiologie et pathologies du système tégumentaire | | S1 | 2 |
| Anatomie, physiologie et pathologies du système endocrinien | | S1 | 2 |
| Pharmacologie et thérapeutiques 1 | | S2 | 1 |
| Méthodes d'évaluation en pédicurie-podologie | | S2 | 3 |
| Techniques d'examen clinique et de traitement en pédicurie-podologie | | S1 | 3 |
| Les étapes et protocoles de l'examen clinique en pédicurie-podologie | | S2 | 3 |
| Traitements par pansements et contentions | | S2 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC1: | | | 24 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 – Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicurie-podologie | | | |
| Anatomie, physiologie, biomécanique et cinésiologie du système locomoteur | | S3 | 2 |
| Pharmacologie et thérapeutiques 2 | | S3 | 1 |

| | | |
|---|----|-----------|
| Introduction au raisonnement clinique et à la méthodologie du diagnostic en pédicurie-podologie | S2 | 3 |
| Concepts et modèles du diagnostic en pédicurie-podologie | S3 | 3 |
| Les dispositifs médicaux sur mesure en pédicurie-podologie | S3 | 1 |
| Projet et stratégie thérapeutiques en pédicurie-podologie | S3 | 2 |
| Explorations fonctionnelles, techniques de laboratoire et imagerie | S3 | 3 |
| Les étapes et protocoles de l'examen clinique en pédicurie-podologie | S3 | 3 |
| Techniques de fabrication des orthèses plantaires | S2 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC2: | | 20 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 – Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicurie-podologie | | |
| Infectiologie et hygiène | S1 | 1 |
| Éthique, déontologie et introduction à la législation | S1 | 1 |
| Modèles et fondements de la pédicurie-podologie | S1 | 1 |
| Les dispositifs médicaux sur mesure en pédicurie-podologie | S1 | 1 |
| Le soin instrumental et physique en pédicurie-podologie | S1 | 2 |
| Introduction à la fabrication des orthèses plantaires | S1 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 7 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 – Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention en pédicurie-podologie et en santé publique | | |
| Pathologies du système locomoteur | S3 | 2 |
| Pathologies du système locomoteur | S4 | 2 |
| Anatomie, physiologie et pathologies du système cardio-vasculaire et respiratoire | S4 | 2 |
| Pathologies du système neuro-musculaire | S4 | 2 |
| Techniques de fabrication des orthèses plantaires | S4 | 2 |
| Le soin par orthèse plantaire: conception, réalisation et évaluation | S4 | 2 |
| Le soin orthétique: orthoplastie, orthonyxie, prothèses digitales et unguéales | S4 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC4: | | 14 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 5 – Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention | | |
| Psychologie | S2 | 1 |
| La prescription en pédicurie-podologie | S4 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 3 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 6 – Évaluer et améliorer sa pratique professionnelle | | |
| Psychologie | S6 | 1 |
| Sociologie, anthropologie, ethnologie | S6 | 1 |
| Méthodes et outils d'analyse de la qualité et de traçabilité | S6 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 4 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 7 – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques | | |
| Technologies de l'information et de la communication | S1 | 1 |
| Initiation à la démarche de recherche – niveau 1 | S4 | 2 |
| Initiation à la démarche de recherche – niveau 2 | S5 | 3 |
| Anglais professionnel | S6 | 8 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 14 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 8 – Gérer une structure et ses ressources | | |
| Législation professionnelle, sociale et droit du travail | S5 | 2 |
| Gestion professionnelle | S5 | 2 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 4 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 9 – Coopérer avec d'autres professionnels | | |
| Pathologies du système locomoteur | S5 | 1 |
| Vieillesse et impact sur l'ensemble des systèmes | S5 | 2 |
| Santé publique, économie de la santé | S5 | 2 |
| Calcéologie | S5 | 1 |
| Éducation à la santé, prévention, éducation thérapeutique | S5 | 2 |
| Formation aux gestes et soins d'urgence niveaux 1 et 2 | S5 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 9 |
| DOMAINE DE COMPÉTENCES 10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation | | |
| Pédagogie | S4 | 1 |
| Total de crédits ECTS DC3: | | 1 |

| INTÉGRATION DES SAVOIRS ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL | | |
|--|---|-------------|
| Mise en œuvre des activités thérapeutiques | S1 | 5 |
| Évaluation de situation | S2 | 5 |
| Conception de projet thérapeutique | S4 | 5 |
| Information, formation, conseil, éducation, prévention et conduite de relation | S4 | 5 |
| Gestion des ressources et coopération avec les autres professionnels | S5 | 5 |
| Évaluation de la pratique professionnelle et recherche | S6 | 12 |
| Unité optionnelle | S6 | 4 |
| Total de crédits ECTS DC: | | 41 |
| FORMATION CLINIQUE/STAGES – Compétences 1 à 10 en situation | | |
| | | ECTS |
| Semestre 1, 4 semaines, lieu à préciser: | | 4 |
| Semestre 2, 5 semaines, lieu à préciser: | | 5 |
| Semestre 3, 7 semaines, lieu à préciser: | | 7 |
| Semestre 4, 7 semaines, lieu à préciser: | | 7 |
| Semestre 5, 8 semaines, lieu à préciser: | | 8 |
| Semestre 6, 8 semaines, lieu à préciser: | | 8 |
| TOTAL de crédits ECTS formation clinique: | | 39 |
| TOTAL: | | 180 |
| 4.3.1 | Enseignements complémentaires (éventuellement): | |

4.4. *Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes: non applicable*

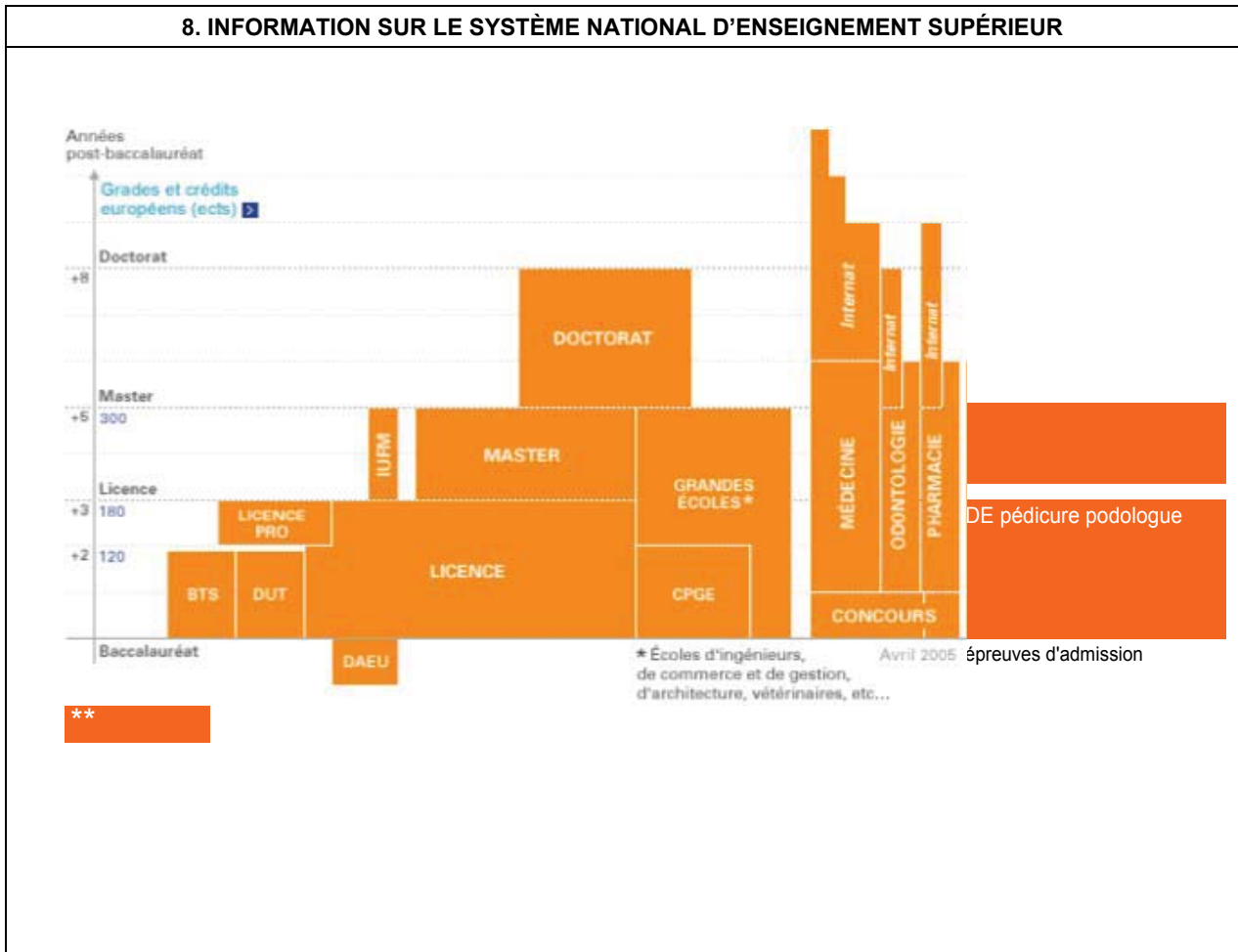
4.5. *Classification générale du diplôme: non applicable (mentions...)*

| 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME | | |
|---|---------------------------------------|--|
| 5.1 | Accès à un niveau d'études supérieur: | Admission sur dossier: formations du cycle Master. |
| 5.2 | Statut professionnel (si applicable): | RNCP: niveau 2 (nomenclature 1969); niveau 6 (nomenclature Europe). |

| 6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | | |
|--|---|---|
| 6.1 | Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant: | Lieux de stage. Séjours à l'étranger. Régime des études. Implication en tant que représentant de promotion, engagement dans une association ou un projet étudiant. |
| 6.2 | Autres sources d'information: | Site de l'établissement: Site du ministère: www.sante.gouv.fr . |

| 7. CERTIFICATION DU SUPPLÉMENT | | |
|---------------------------------------|----------------------------|--|
| 7.1 | Date: | |
| 7.2 | Signature: | |
| 7.3 | Qualité du signataire: | |
| 7.4 | Tampon ou cachet officiel: | |

8. INFORMATION SUR LE SYSTÈME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/agrandissement_media.php?media=215519

ANNEXE VI



SUPPLÉMENT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER ANESTHÉSISTE

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

| | | |
|-----|--|--|
| 1.1 | Nom patronymique: | |
| 1.2 | Prénom(s): | |
| 1.3 | Date de naissance: | |
| 1.4 | Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible): | |

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME

| | | |
|-----|---|--|
| 2.1 | Intitulé du diplôme: | Diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (IADE). |
| 2.2 | Principaux domaines d'études couverts par le diplôme: | Sciences humaines, sociales et droit. Sciences physiques, biologiques et médicales. Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence. Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques. Études et recherche en santé. Intégration des savoirs de l'IADE. Mémoire professionnel. |
| 2.3 | Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme: | Ministère en charge de la santé. Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. |
| 2.4 | Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité: | |
| 2.5 | Nom et statut de l'établissement dispensant la formation: | |
| 2.6 | Langue(s) de formation/d'examen: | Français. |

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

| | | |
|-----|--------------------------------|---|
| 3.1 | Niveau du diplôme: | 120 crédits ECTS post-diplôme d'État d'infirmier (180 ECTS). |
| 3.2 | Durée officielle du programme: | 4 semestres. |
| 3.3 | Condition(s) d'accès: | Être titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier + justifier de 2 années minimum d'exercice de la profession d'infirmier + épreuves d'admission. |

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RÉSULTATS OBTENUS

| | | |
|-----|--------------------------|--|
| 4.1 | Organisation des études: | (régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue |
|-----|--------------------------|--|

| | |
|---|--|
| <p>Domaine de compétences 2 Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – sélectionner les éléments pertinents du dossier patient en lien avec l'anesthésie et la réanimation, les analyser afin de repérer les anomalies, détecter les éléments manquants et déterminer les mesures correctives; – apprécier l'état clinique et paraclinique du patient, son évolution par rapport à l'évaluation médicale pré-anesthésique et ajuster la procédure d'anesthésie; – évaluer l'état psychologique du patient, les effets de la prémédication et anticiper les mesures à prendre; – apprécier les risques inhérents à la ventilation au masque et à l'intubation en fonction de l'évaluation clinique du patient et des scores prédéterminés lors de la consultation d'anesthésie pour en adapter la gestion; – évaluer l'état vasculaire et discerner la nature des dispositifs intravasculaires en fonction de l'état physiologique et pathologique du patient, des impératifs chirurgicaux et anesthésiques; – identifier les risques et les répercussions physiopathologiques liés aux positions, à l'installation et aux techniques chirurgicales et déterminer les conséquences sur la procédure anesthésique et les mesures préventives et correctives; |
| <p>Domaine de compétences 3 Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – mettre en œuvre les dispositifs de surveillance spécifiques à l'anesthésie-réanimation; – mettre en place les abords veineux et artériels périphériques adaptés à l'état physiologique et pathologique du patient, aux impératifs chirurgicaux et anesthésiques; – réaliser l'induction anesthésique et les gestes techniques concourant au type d'anesthésie déterminée; – assurer la ventilation et mettre en place un dispositif de ventilation sus ou sous-glottique et ajuster les paramètres ventilatoires du respirateur; – maintenir l'équilibre physiologique en fonction de l'évaluation en continu de l'état clinique et paraclinique du patient au cours de la procédure d'anesthésie; – anticiper les temps opératoires, les risques encourus (liés aux caractéristiques du patient, aux temps opératoires et au positionnement) et les complications éventuelles et adapter la prise en charge anesthésique; – assurer la sécurité et toutes suppléances aux fonctions vitales du patient lors des changements de position per-opératoire et en cas de complications; – adapter le choix et la posologie des médicaments d'anesthésie en fonction de leur pharmacologie, des temps et techniques anesthésiques, opératoires ou obstétricaux et de l'évaluation des données cliniques et paracliniques; – identifier toute rupture de l'équilibre physiologique et le passage dans un état pathologique motivant l'appel du MAR et mettre en œuvre les mesures correctives et conservatoires dans l'attente de son arrivée; – anticiper la phase de réveil et l'analgésie postopératoire; – évaluer les critères d'élimination des agents anesthésiques utilisés et autres critères en vue du réveil et de l'extubation; – évaluer les critères de réveil, mettre en œuvre les procédures de réversion et de sevrage ventilatoire et d'extubation; – mettre en œuvre les techniques d'économies de sang, gérer et contrôler la restitution du sang, en assurer la traçabilité; – entretenir et adapter l'analgésie obstétricale; – sélectionner et notifier sur la feuille d'anesthésie les informations pertinentes sur le déroulement de la procédure d'anesthésie et des événements péri-interventionnels; |
| <p>Domaine de compétences 4 Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie-réanimation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – évaluer le respect de la réglementation liée aux matériels et dispositifs médicaux d'anesthésie-réanimation, identifier toute non-conformité et appliquer les mesures correctives et les règles de traçabilité; – déterminer et suivre les procédures de maintenance de matériels d'anesthésie-réanimation; – détecter et relater tout événement indésirable survenant au cours de la prise en charge anesthésique en appliquant la réglementation spécifique de traçabilité; – identifier les risques spécifiques à l'utilisation des gaz médicaux et vapeurs anesthésiques, évaluer la qualité de la distribution des fluides médicaux et déterminer les mesures adaptées; – identifier et signaler les risques liés aux caractéristiques du patient, au risque infectieux ou au contexte interventionnel susceptibles d'avoir une incidence sur la programmation opératoire; – mettre en œuvre les protocoles de prévention du risque liés aux caractéristiques du patient (allergies, hyperthermie maligne...), au risque infectieux et au contexte interventionnel; – évaluer l'application des procédures de vigilance, détecter les non-conformités et déterminer les mesures correctives; – analyser, adapter et actualiser sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques en anesthésie-réanimation et douleur; |

| | |
|---|--|
| <p>Domaine de compétences 5 Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.</p> <p>Domaine de compétences 6 Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.</p> <p>Domaine de compétences 7 Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – évaluer le niveau d'information du patient relatif à l'intervention et à l'anesthésie et détecter les signes pouvant influencer l'anesthésie pour adapter la prise en charge du patient; – maintenir un contact avec un patient vigile (ALR...), évaluer son comportement et son anxiété pour adapter l'anesthésie-réanimation; – reconnaître un trouble du comportement traduisant une éventuelle complication et identifier l'intervenant à alerter dans le but d'une action correctrice (réajustement de traitement, reprise anesthésique et chirurgicale...); – communiquer avec les familles pour recueillir et donner les informations nécessaires afin d'optimiser la prise en charge anesthésique ou de réanimation; – établir et maintenir une relation de confiance, sécurisante avec le patient tout au long du processus anesthésique; – adapter la prise en charge de l'anxiété et de la douleur au contexte spécifique de l'anesthésie; – expliquer au patient l'utilisation des dispositifs à visée analgésique; – identifier les mémorisations per-opératoires et adapter la prise en charge péri-anesthésique; – identifier les troubles cognitifs postopératoires, repérer les conséquences délétères possibles afin d'adapter une prise en charge personnalisée post-anesthésique; <ul style="list-style-type: none"> – recueillir et sélectionner les informations utiles aux différents interlocuteurs pour la conduite de l'anesthésie, de la réanimation, de la prise en charge pré hospitalière et de la prise en charge de la douleur du patient; – analyser les informations et observations transmises par les différents professionnels pour adapter la conduite de l'anesthésie, de la réanimation, de la prise en charge pré hospitalière et de la prise en charge de la douleur du patient; – organiser la sortie du patient de SSPI en prenant en compte son état, les informations médicales, les critères de sécurité pour le réveil et les moyens disponibles du service d'accueil; – superviser et coordonner les actions mises en œuvre par les équipes en SSPI, réanimation et SMUR; – apporter une expertise technique et transmettre des savoirs pour la mise en œuvre des gestes et techniques de réanimation, de sédation et d'analgésie en intra et extrahospitalier; – former les personnels de la SSPI à la prévention, la prise en charge, la surveillance et le traitement des risques liés à la période pré et post-interventionnelle; – définir et choisir des situations d'apprentissage dans le champ de l'anesthésie, de la réanimation, de la prise en charge préhospitalière et de la prise en charge de la douleur; – superviser et évaluer en situation professionnelle les compétences d'une personne dans le champ de l'anesthésie-réanimation, de la prise en charge préhospitalière, de la prise en charge de la douleur; – coordonner ses actions avec l'ensemble des professionnels intervenant en site d'anesthésie, de réanimation et en intervention d'urgence extrahospitalière; – élaborer des documents d'information et de formation sur les activités des services d'anesthésie-réanimation, urgences, prise en charge de la douleur; <ul style="list-style-type: none"> – rechercher et sélectionner les informations ou textes réglementaires, notamment relatifs à l'exercice professionnel IADE; – analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques; – conduire des études à visée professionnelle (évaluation des dispositifs médicaux, technique) contribuant à la recherche médicale et à la recherche en soins en anesthésie, réanimation, urgences et analgésie; – élaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de communications orale et écrite; – construire une problématique de recherche résultant de la confrontation entre des données théoriques scientifiques et des observations portant sur une pratique professionnelle, et formuler un questionnement; – construire un cadre conceptuel en lien avec la problématique; – choisir et utiliser des méthodes et des outils d'enquête adaptés à l'objet de recherche; – exploiter les résultats de l'enquête et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les savoirs professionnels. |
|---|--|

| | | | |
|---|------------------------------|--------------------------|--------------|
| 4.3 | Précisions sur le programme: | | |
| Enseignements/modules de formation/compétences | | Semestre de rattachement | Crédits ECTS |
| SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT | | | |
| Psycho-sociologie et anthropologie/compétence 5 | | 3 | 1 |
| Pédagogie et construction professionnelle/compétence 6 | | 3 | 1 |
| Management: organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation/compétences 6 et 7 | | 3 | 1 |
| Santé publique: économie de la santé et épidémiologie/compétences 1, 3, 4 et 5 | | 3 | 1 |

| | | |
|---|--|-------------|
| Droit, éthique et déontologie/compétences 1, 3, 4 et 5 | 3 | 2 |
| Total de crédits: | | 6 |
| SCIENCES PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MÉDICALES | | |
| Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie/compétences 1, 2, 3 | 1, 2 | 1 |
| Physiologie intégrée et physiopathologie/compétences 1, 2, 3 | 1, 2 | 3 |
| Pharmacologie générale/compétences 1, 2, 3 | 1 | 1 |
| Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation et l'urgence/compétences 1, 2, 3 | 1, 2 | 3 |
| Total de crédits: | | 8 |
| FONDAMENTAUX DE L'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION ET URGENCE | | |
| Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1 ^{re} partie): les principes/compétences 1, 2, 3 | 1 | 1 |
| Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1 ^{re} partie): les mises en œuvre/compétences 1, 2, 3, 4 | 1 | 1 |
| Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2 ^e partie): les principes/compétences 1, 2, 3, 4 | 2 | 1 |
| Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2 ^e partie): les mises en œuvre/compétences 1, 2, 3, 4 | 2 | 1 |
| Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains: les chirurgies/compétences 1, 2, 3, 4, 6 | 1, 2 | 5 |
| Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains: les terrains du patient/compétences 1, 2, 3, 4, 5 | 1, 2 | 5 |
| Total de crédits: | | 14 |
| EXERCICE DU MÉTIER DE L'INFIRMIER ANESTHÉSISTE DANS DES DOMAINES SPÉCIFIQUES | | |
| Pathologies et grands syndromes/compétences 1, 2, 3, 5, 6 | 3 | 2 |
| Techniques et organisation des soins/compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6 | 4 | 2 |
| Gestion de la douleur/compétences 2, 3, 5, 6 | 3 | 2 |
| Vigilances/compétence 4 | 1 | 2 |
| Qualité et gestion des risques/compétence 4 | 3 | 2 |
| Total de crédits | | 10 |
| ÉTUDE ET RECHERCHE EN SANTÉ | | |
| Statistiques/compétence 7 | 3 | 1 |
| Méthodologie de recherche; les essais cliniques/compétence 7 | 3 | 2 |
| Analyse commentée d'articles scientifiques/compétence 7 | 4 | 1 |
| Langue vivante/compétence 7 | 1, 2, 3 et 4 | 1 |
| Informatique/compétence 7 | 3 | 1 |
| Total de crédits: | | 6 |
| INTÉGRATION DES SAVOIRS DE L'IADE | | |
| Phase 1: compétences 1 et 3 | 1 | 3 |
| Phase 2: compétences 1, 2, 3 et 5 | 2 | 3 |
| Phase 3: compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 6 | 3 | 2 |
| Phase 4: compétences 1 à 7 | 4 | 2 |
| Total de crédits: | | 10 |
| MÉMOIRE PROFESSIONNEL | | |
| Élaboration et soutenance d'un mémoire | 3 et 4 | 6 |
| Total de crédits: | | 6 |
| Formation clinique/stages – compétences 1 à 7 en situation: anesthésie-réanimation en chirurgie viscérale, anesthésie-réanimation en chirurgie céphalique, anesthésie-réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique, anesthésie-réanimation obstétricale, anesthésie-réanimation pédiatrique, prise en charge en préhospitalier, prise en charge de la douleur, stage au sein d'une équipe de recherche | | ECTS |
| Semestre 1, 14 semaines, lieux à préciser: | | 14 |
| Semestre 2, 14 semaines, lieux à préciser: | | 16 |
| Semestre 3, 14 semaines, lieux à préciser: | | 14 |
| Semestre 4, 16 semaines, lieux à préciser: | | 16 |
| TOTAL de crédits ECTS formation clinique: | | 60 |
| TOTAL: | | 120 |
| 4.3.1 | Enseignements complémentaires (éventuellement) | |

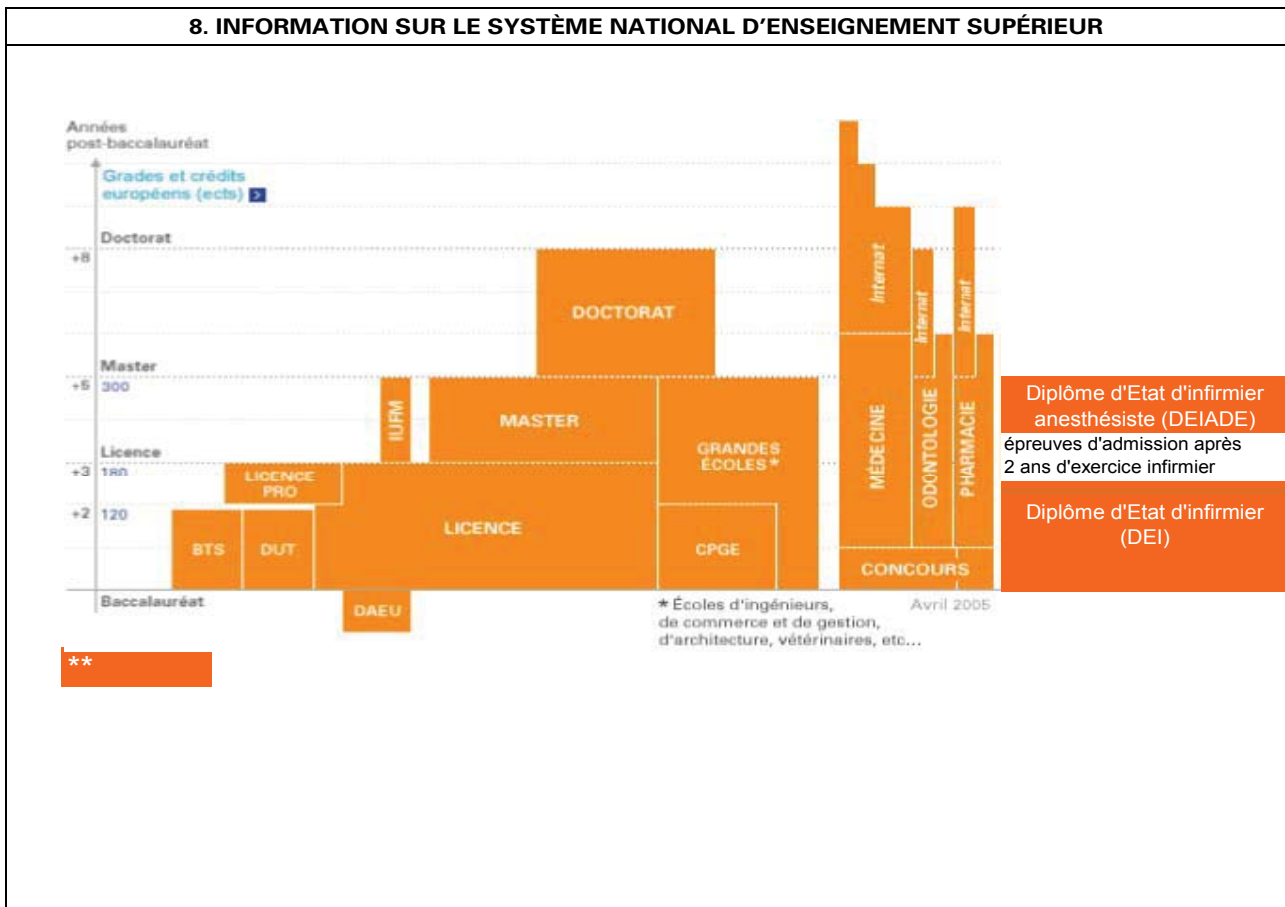
4.4. *Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes: non applicable*

4.5. *Classification générale du diplôme: non applicable (mentions...)*

| 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME | | |
|--|---------------------------------------|---|
| 5.1 | Accès à un niveau d'études supérieur: | Admission sur dossier: doctorat. |
| 5.2 | Statut professionnel (si applicable): | RNCP: niveau 1 (nomenclature 1969); niveau 7 (nomenclature Europe). |

| 6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | | |
|---------------------------------|---|--|
| 6.1 | Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant: | Lieux de stage. Séjours à l'étranger. Régime des études. Implication en tant que représentant de promotion. |
| 6.2 | Autres sources d'information: | Site de l'établissement: Site du ministère: www.sante.gouv.fr |

| 7. CERTIFICATION DU SUPPLÉMENT | | |
|--------------------------------|----------------------------|--|
| 7.1 | Date: | |
| 7.2 | Signature: | |
| 7.3 | Qualité du signataire: | |
| 7.4 | Tampon ou cachet officiel: | |



http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/agrandissement_media.php?media=215519